

Retards dans les travaux de revitalisation de la Tourbière de la Gruère
Bernard Studer (Le Centre)

Le 16 février 2022, le Parlement jurassien acceptait un crédit de 5,3 millions de francs pour la revitalisation de la Tourbière de la Gruère. Ce projet plébiscité par l'ensemble des parlementaires constitue une réponse adaptée aux défis actuels en termes de biodiversité et de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre dans ce lieu emblématique des Franches-Montagnes.

Selon le message du Gouvernement du 5 octobre 2021, 500'000 francs de travaux devaient déjà être engagés en 2022, puis 900'000 francs en 2023. Dans le Quotidien Jurassien du 9 juin dernier, le responsable du domaine nature de l'Office de l'environnement nous apprenait toutefois que le projet avait dû être gelé.

- 1. Le Gouvernement peut-il fournir un calendrier actualisé des études et des travaux à réaliser ?**

Le financement de ces travaux repose sur une forte implication de la Confédération et de fondations privées, la part cantonale se limitant à 5.5% des coûts totaux.

- 2. Le report de ces travaux aura-t-il un impact négatif sur ces sources de financement externe ?**

Ce même article évoquait une importante surcharge de travail au sein de l'Office de l'environnement. On a par ailleurs appris que plusieurs collaborateurs-clés avaient démissionné récemment.

- 3. Dans un tel contexte, quelles mesures le Gouvernement entend-il prendre pour rattraper le retard pris dans le projet de revitalisation de la Tourbière de la Gruère ? Envisage-t-il d'externaliser certaines opérations ?**
- 4. Ces départs auront-ils des conséquences sur d'autres projets portés par ENV, en particulier sur la publication de la synthèse de la consultation du Plan climat et surtout sur sa mise en œuvre ?**

Nous remercions le Gouvernement de sa réponse.

Bernard Studer (Le Centre)

Co-signataires

- Anne Froidevaux (Le Centre)
- Jacques-André Aubry (Le Centre)
- Serge Beuret (Le Centre)
- Amélie Brahier (Le Centre)
- Gauthier Corbat (Le Centre)
- Vincent Eschmann (Le Centre)
- Marcel Meyer (Le Centre)
- François Monin (Le Centre)
- Josiane Sudan (Le Centre)
- Jean-François Pape (Le Centre)

- Lionel Maitre (Le Centre)
- Samuel Rohrbach (Le Centre)
- Stéphane Theurillat (Le Centre)

Intervention déposée officiellement le 21 juin 2023